

Concours d'écriture de nouvelles et développement des compétences d'oral

L'engagement d'une classe dans un projet d'écriture longue vise bien sûr en tout premier lieu le développement de compétences d'écriture, quelques pistes ont déjà été données à ce sujet (voir document d'accompagnement du concours : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-prioritaire/concours-academique-d-ecriture-de-nouvelles-2020-2021-en-education-prioritaire-1305159.kjsp?RH=1423303380310>)

Le choix d'aborder ce projet par le biais de l'écriture collaborative contribue aussi à construire des compétences d'oral, puisque, à cette occasion, les élèves vont être amenés à élaborer des hypothèses, présenter et commenter des propositions, interroger, argumenter pour défendre leurs choix... Il s'agit bien, à la croisée des domaines 1 et 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, d' « interagir de façon constructive avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue » (Programme de français, attendus de fin de cycle 3), « en respectant la parole de l'autre » (attendus de fin de cycle 4).

Afin d'exercer aussi d'autres compétences d'oral, liées à la lecture fluide, à la mise en voix, à l'expression utilisant différents langages artistiques, les participants au concours d'écriture de nouvelles en éducation prioritaire ont la possibilité cette année de **proposer une version sonorisée de leur nouvelle**. Il s'agira alors de travailler dans les directions suivantes :

- renforcer la fluidité de la lecture,
- exploiter les ressources expressives et créatives de la parole,
- mettre en œuvre une « lecture chorale », jouant du rythme, de la hauteur, du volume, de l'alternance mais aussi de l'unisson des voix de la classe, ainsi que des silences...
- associer à la lecture d'autres langages sonores : bruitages, musique, chant (libres de droit)...

Cette réalisation nécessitera probablement divers enregistrements, qui solliciteront une écoute attentive, une attitude critique par rapport aux productions, favorisant à la fois une éventuelle évolution du texte – à la manière de Flaubert et de son « gueuloir »¹ – et une meilleure mobilisation des ressources de la voix.

Sur le plan technique, s'il faudra veiller à éviter les bruits parasites en choisissant un lieu d'enregistrement adéquat et en veillant au silence des présents, il n'est nul besoin d'un équipement coûteux. Utiliser du matériel auquel l'élève peut recourir en dehors de la classe est d'ailleurs susceptible de l'habituer à s'enregistrer lorsqu'il travaille l'oral. L'enregistrement pourra être réalisé en une seule prise ou faire l'objet d'un montage (par exemple avec le logiciel libre Audacity).

Une collaboration avec les professeurs d'éducation musicale et de technologie peut bien sûr être envisagée.

Pour les classes qui souhaitent se saisir de cette modalité, l'enregistrement est à envoyer sous le format MP3, en même temps que la nouvelle, en donnant le même nom au fichier texte et au fichier son.

Rappel : Le fichier portera un nom composé de la manière suivante :

Pour le cycle 3 :

C3_VILLE_Nom de l'établissement_Identification de la classe

Pour le cycle 4 :

C4_VILLE_Nom de l'établissement_Identification de la classe

auquel on ajoutera éventuellement un numéro pour les classes envoyant plusieurs nouvelles.

¹ « Une phrase est viable, disait-il, quand elle correspond à toutes les nécessités de la respiration. Je sais qu'elle est bonne lorsqu'elle peut être lue tout haut. Les phrases mal écrites, écrivait-il dans la préface des *Dernières Chansons* de Louis Bouilhet, ne résistent pas à cette épreuve ; elles oppressent la poitrine, gênent les battements du cœur et se trouvent ainsi en dehors des conditions de la vie. »

Guy de Maupassant, *Gustave Flaubert*. Étude préfaçant le livre *Lettres à George Sand*, par Gustave Flaubert, 1884.